

mes chers confrères, que je ne suis qu'un poltron, que je me défiais trop de la Providence, puisque nous sommes beaucoup plus riches que je ne le croyais.....

" Enfin le Roy a fait un arrangement pour l'abbaye de Québec et les annexes. Il m'a été refusé constamment des lettres patentes confirmatives de cette union anciennement faite, par arrêt de son conseil, du 1er janvier, il a mis l'abbaye de Méobec dans les œconomats avec les prieurés et la rente sur l'hôtel de ville, et par un autre arrêt en laissant toujours cette abbaye dans les œconomats jusqu'à ce qu'il lui plaise la retirer, il m'a donné la jouissance de cette abbaye et de ses annexes ma vie durant, à la charge d'en acquitter les charges, d'entretenir les lieux et de faire les réparations utiles et nécessaires, de payer des pensions annuelles à MM. de Lorme, Miniac, Rêche et Gaillard. Voilà près de trois mois que j'attends les ordres pour ce qui concerne les autres chanoines pour qui il m'avait promis des pensions ainsi que pour le père Jacrau. Je commençais à me désoler et j'étais sur le point de renoncer à cette abbaye, lorsque j'ai reçu les ordres et ce n'est qu'hier. Il ⁽¹⁾ m'envoie une lettre pour vous, messieurs, et me charge de vous marquer que le Roy vous a accordé une pension à chacun de 400 frs net

1 — C'était l'évêque d'Orléans qui écrivait cette lettre que nous avons dans nos archives et qu'il est inutile de citer. Je remarque seulement ce passage : " Sa Majesté a également accordé à M. Jacrau, ancien missionnaire, une pension de quatre cents livres." Cela ne s'accorde pas avec ce que dit M. de la Corne. Mgr Briand avait été sacré évêque à Paris par Mgr de Blois ; il retourna à Londres et arriva à Québec, accompagné de l'abbé Jacrau, le 28 juin 1766. Voir les *Evêques de Québec*. Aussi, *Mgr Briand*, notice par A. du Bois de la Villèrabel, Saint-Brieuc, 1897. Cette plaquette contient des lettres et des extraits du journal de Catherine Briand, sœur de l'évêque, supérieure des Filles du St-Esprit pendant vingt-cinq ans, documents très intéressants qui nous font connaître davantage et le vénérable prélat et son excellente famille.